

MAIRIE DE L E V E N S
REPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté – Egalité - Fraternité
 Département des Alpes-Maritimes
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un avril, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Antoine VERAN, Maire de Levens, qui constate que le quorum est atteint, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Mme Michèle CASTELLS, M. Nicolas BRAQUET, Mme Ghislaine BICINI, M. Roger MAJDALANI, Mme Monique DEGRANDI, M. Eric GIRARD, Mme Ghislaine ERNST, M. Yan VERAN, Mme Danièle TACCONI, M. Georges REVERTE, Mme Evelyne ABEL DIT DELAMARQUE, M. Gérard MARIGNANE, Mme Jeanne PLANEL, Mme Laurence LASSOUQUE, Mme Claude MENEVAUT, M. Dominique BROSSARD, M. Alexandre ROMEO, M. Eric BERNIGAUD, M. Gilles MAIGNANT, Mme Olivia VITETTA, M. Michaël ROSA, Mme Caroline GRICOURT, M. Luca BOUZALMATE, Mme Maïmouna BONNEFOND, Mme Geneviève CUNY, M. Robert TOMBAKDJIAN.

Etaient représentés : Mme Valérie BARDY a donné pouvoir à Mme Ghislaine BICINI,
 M. David KOREN a donné pouvoir à Mme Maïmouna BONNEFOND.

Mme Michèle CASTELLS est désignée Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers : en exercice : 29 / Présents : 27 / votants : 29

Rapporteur : M. le Maire

10 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Après lecture, dans les sections de fonctionnement et d'investissement, des crédits inscrits dans chacun des chapitres budgétaires et des opérations d'investissement du budget 2026,

Monsieur le Maire, propose d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2026 comme suit :

	Fonctionnement €	Investissement €	
		Reports 2025	Nouveaux crédits
Recettes 2026	5 660 150,00	211 700,00	7 559 246,24
Dépenses 2026	5 660 150,00	1 795 100,00	5 975 846,24
<i>Dont solde d'exécution reporté</i>	0	<i>Dont solde positif d'exécution reporté</i>	1 750 744,39

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 25 voix pour, 4 abstentions (Mme Maïmouna BONNEFOND, Mme Geneviève CUNY, M. Robert TOMBAKDJIAN, M. David KOREN) :

- D'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2026 tel qu'indiqué ci-dessus.

Fait à Levens, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
 Antoine VERAN